



B. Charish

ÉLOGE

DU

REV. M. Z. CHAREST

CURÉ

DE ST. ROCH DE QUEBEC

Par P. G. HUOT

-----

QUÉBEC

*Imprimerie du "Canadien"*

1876

# A LA MÉMOIRE

DE

## RÉVÉREND Z. CHAREST.



Le Prêtre qui, durant trente-huit ans, a occupé la cure de la paroisse de St. Roch de Québec et qui vient de mourir dans la pleine maturité de l'existence, alors que nous avons encore lieu d'espérer pour lui, comme pour les causes sacrées qu'il protégeait, de longues années d'apostolat, mérite mieux qu'une simple mention nécrologique.

Le vrai mérite, celui qui compte et pèse par les œuvres, est chose rare ; c'est une plante modeste qui ne croît pas sur tous les sols, qui germe et se développe lentement ; le mérite ressemble à ces humbles fleurs d'automne, cachées sous des herbes parasites ; on ne le trouve qu'à l'odeur de son doux parfum.

C'est aux hommes qui en connaissent le prix et en comprennent le résultat d'en faire l'histoire.

Il y a des personnes dont la vie a été plus en vue, dont le nom sonore a retenti avec plus d'éclat au sein des multitudes que la vie et le nom du révérend curé Charest, mais les actes de ces hommes, inscrits avec leurs noms sur d'opulents mausolées, élevés à leur mémoire, seront moins durables—c'est notre conviction—que le nom et les actes de cet humble Prêtre. Le temps, ce juge sévère et juste, usera ces monuments et en fera disparaître les inscriptions, lettres par lettres, et l'oubli les saisira, tandis que les œuvres du Prêtre que nous pleurons, gravées dans le cœur du peuple, resteront debout.

Cette mémoire bénie devient dès ce jour un héritage qu'une génération lègue à celle qui la suit, une tradition bien-faisante que les familles favorisées préservent, comme un exemple et un talisman.



Pour la plupart des hommes, la vraie réputation, celle qui dure, commence à leur tombe et se mesure à l'importance de leurs œuvres et à la grandeur de leur caractère. Il en est dont la vie fut célè-

bre, mais dont la mort a jeté le nom dans une obscurité méritée. Leur brillant n'était que clinquant et charlatanisme. Il en est d'autres, au contraire, qui, humbles dans leur vie, ignorés dans leur dévouement, modestes dans leurs travaux, se sont élevés à l'immortalité en descendant au cercueil.

Il en est ainsi du Révérend Curé Charest.

Sa tombe vient à peine de s'ouvrir que sa vie s'illumine et nous apparaît sous son vrai jour ; la reconnaissance grandit ses services et fonde sa renommée, mais une renommée sereine et pure celle-là, fondée sur une existence qui fut servie par un rare bon sens, inspirée par le patriotisme et couronnée par une incomparable charité.

Ceux qui l'ont connu et apprécié se sentent consolés de voir l'empressement de la population auprès de cette tombe. La place avoisinant le Presbytère de St. Roch, où son corps avait été exposé, fut encombré du matin au soir, au point que l'autorité municipale crut devoir, pour prévenir les accidents, y placer plusieurs membres du corps de police, afin de maintenir l'ordre et de régulariser la circulation.

Cette foule se composait non seulement de citoyens de Québec, mais d'étrangers. On y a vu, même, bon nombre de nos concitoyens protestants, venant rendre un dernier hommage à la dépouille terrestre de ce grand citoyen.

Rien n'était plus touchant que de voir les actes de foi naïve et profonde accomplis à toute minute auprès du cadavre dont les traits calmes et rigides avaient conservé le caractère vivant.

La mort a des mystères redoutables, et généralement les vivants s'effraient à la vue d'un cadavre. On le sait en possession des secrets d'une autre vie et l'imagination se fait à l'idée que cette forme, sans chaleur et sans mouvement, étendu sur le lit funèbre peut tout à coup déchirer son suaire et nous dévoiler d'effrayantes choses du monde inconnu.

Il n'en fut pas ainsi de la foule, en cette circonstance. On cherchait à toucher les mains, la figure du cadavre ; on apportait des médailles et des chapelets que l'on déposait sur lui, afin de conserver quelque objet consacré par son contact.

Il semblait que ce ne fut pas un homme faillible que la foule avait devant elle, en faveur duquel on doit prier le Dieu des miséricordes et du pardon, mais bien

plutôt, un des élus du Seigneur, assis à sa droite, que l'on intercédait pour en obtenir des grâces !



Ce concours du peuple s'explique. Cette célébrité est un fait légitime.

Durant quarante ans, le Révérend curé Charest a été mêlé et a, pour ainsi dire, participé à tous les actes de la vie de la population de St. Roch. Une génération a passé devant lui, bénie et absoute par son autorité de prêtre ; une autre s'est levée dont il a dirigé les premiers pas dans la vie. Ils furent tous ses enfants également chers et acceptés.

En dehors des devoirs de son ministère, il a essayé d'améliorer les conditions d'existence des ouvriers qui composent en grande partie cet immense faubourg, ruche toujours pleine de bruit et de travail, en cherchant par ses conseils et ses secours à fortifier les industries anciennes et à en fonder de nouvelles. Il avait le génie des affaires et s'il n'eut tenu qu'à lui de pouvoir escompter une circonstance favorable, les travailleurs n'eussent pas vu décroître leur plus féconde ressource, l'industrie mère de Québec, et ne

se fussent pas dispersés, en partie, sous la plus inexorable des lois, celle de la misère.

. . .

Mais c'est à l'éducation du peuple, sur tout, qu'il appliquait son indomptable énergie et le trésor de cette admirable charité qui était le principe de sa vie, sans laquelle, disait-il, rien ne peut se fonder de bon et de durable et qui faisait tellement partie de lui-même que, sans elle, il lui semblait qu'il n'aurait plus qu'a mourir.

Il a mené cette tâche d'édifier des palais destinés à l'éducation élémentaire du pauvre avec une vaillance si haute, et d'une main si résolue, et il a si pleinement réussi que ses travaux, pour être circonscrits dans les limites de cette paroisse, ne lui en avaient pas moins acquis une renommée canadienne. Son nom franchissant les bornes étroites où se dépensait sa vie, où s'épanouissaient les œuvres de sa charité et de son patriotisme était devenu une leçon pour les tièdes, un encouragement pour les dévoués, l'admiration de tous.

Il souffrait de cette popularité que sa



moleslie repoussait et que son cœur de Prêtre, voué à l'accomplissement du devoir, comme à un acte facile et commun, ne comprenait pas et trouvait absurde.

Aussi, n'eussions-nous jamais tenté, lui vivant, de raconter ses sacrifices. Il ne fallait rien moins que cette occasion de sa mort, qui le met au dessus de nos misères et de nos indiscretions, pour nous engager à retracer, en traits rapides et imparfaits, une ébauche de cette pure et grande figure.



Nous ne prétendons pas élever dans ces quelques pages un monument qui réponde à ses grands services ; ce monument est ailleurs, nous l'avons dit, et a de meilleures assises que celles que nous pourrions lui donner ; il est élevé dans le cœur de ceux qu'il a aimés et qu'il a dotés de ses bienfaits.

En parlant de ces hommes aussi grands et aussi complets que nature, l'écrivain, quel qu'il soit, ne peut avoir pour but que de les donner en exemple. Ils ont laissé dans la vie une trace lumineuse ; la voie qu'ils ont suivie et élargie est restée grande ouverte, et ils semblent

nous appeler à y entrer pour marcher sur leur trace et remplir notre devoir de citoyen et de chrétien.



M. le curé Charest, naquit à Ste. Anne de la Pérade, le 21 février 1813 et avait ainsi 63 ans à sa mort. Il était fils de feu M. Antoine Charest et de Dame Marie Anne Marchand. Il eût plusieurs sœurs et frères, dont l'un a résidé dans St. Roch, et est mort, il y a quelques années, à Beauport, M. le Dr Charest, qui a laissé la réputation d'un médecin éminent et d'un citoyen honorable.

Il était le parent de Mgr. Laflèche, évêque des Trois-Rivières et comptait dans sa famille cinq neveux qui servent Dieu dans le sacerdoce.

Sa famille était composée de cultivateurs aisés, dont les ancêtres venus de la Bretagne en ce pays, avaient transmis à leurs descendants, les vertus de la vieille terre Armoricaine : la persévérance, la simplicité des mœurs, la foi naïve dans le culte religieux, le respect profond des traditions. Ces familles de cultivateurs dont sont peuplées les campagnes du Canada sont, en vérité, la moëlle de notre nationalité.

Ils possèdent la force, la virilité, toutes les sortes de courage requis dans la poursuite des durs travaux des champs et pour faire face aux épreuves de leur position ; leur vie est faite de devoirs, ils ne s'en plaignent jamais, ils ont la force et la largeur d'épaules nécessaires pour les porter gaiement, quelque rudes qu'ils soient. Lorsque le devoir du jour est accompli, ils se retirent, au soir, dans l'intérieur de la maison qui reproduit l'intérieur des vieilles fermes de la Bretagne et de la Normandie, et près de lâtre flamboyant, on devise simplement et l'on prie sincèrement.

Les enfants qui grandissent dans ces milieux bénis, éclairés par la foi, le courage et le bon sens, apprennent vite à connaître la vie par son côté sérieux et à s'armer fortement pour en conjurer les périls. Quelque ignorants qu'ils soient de la science, ils acquièrent deux choses qui suffisent à leur bonheur et que, le plus souvent, les grands penseurs ne possèdent pas, savoir : l'amour du devoir et la foi qui conduit leur esprit dans une voie sûre.



L'enfance du Révérend Curé Charest s'écoula donc entre les champs, le foyer de la famille et l'humble Eglise du village. Il prit dans l'air libre et lumineux du dehors, l'énergie corporelle ; il reçut dans l'atmosphère de sa famille, simple et croyante, dans les lueurs douces qui partent du cœur d'une mère, comme d'un chaud foyer, la bonté et la pitié ; du temple lui vint la paix de l'âme, c'est-à-dire la foi qu'il garda sans efforts. Cette foi, malgré les études, les leçons des rhéteurs, les épreuves et les énervements de la vie éclaira son âme d'une lumière aussi pure et vivace au déclin de sa vie qu'à son enfance.

L'enfance a parfois des aperçus sur la vie, qui décident de la destinée de l'homme fait. L'avenir, comme une forêt dans laquelle on pénètre par le couchant, semble jeter son ombre sur elle et la rendre grave et réfléchie ; l'enfance cherche d'avance la voie où elle s'engagera dans cet avenir et s'y décide rapidement. Il y a de ces décisions sérieuses prises par l'enfance qui semblent une divination ; c'est comme un rayon de grâce qui descend de Dieu sur une âme privilégiée.

Avant même de commencer ses études collégiales, M. Charest était décidé à entrer dans le sacerdoce. C'était sa destinée. Une force mystérieuse l'emportait vers le sanctuaire.

Il était dans la disposition de son âme aimante et tendre, de penser à l'avenir et d'y choisir la position qui lui permit de mieux déployer son aile d'ange, de dépenser avec plus de profit pour son prochain l'affection dont il se sentait pénétré pour lui.

Devant cette décision prise et exprimée avec toute la détermination qu'on lui connaissait, sa famille se décida à lui faire suivre un cours d'études au collège de Nicolet.

Ses succès de Séminaire furent considérables. Il avait un esprit vif, une perception rapide des choses, une mémoire qui est devenue légendaire et dont on parle encore, entre élèves du collège comme d'une faculté phénoménale. Tandis que ses compagnons rageaient sur une leçon et se morfondaient à l'apprendre de mémoire, le jeune Charest fermait son livre, à peine entrevu et dans lequel il n'avait plus rien à apprendre. Il s'amusa alors à dessiner sur du papier des têtes d'élèves grimaçantes, aux prises avec un

auteur grec ou latin, et surtout à tracer des maisons d'école, des plans de séminaire ; c'était sa passion qui se dévoilait et qu'il devait d'employer plus tard avec tant d'ardeur et de profits dans la paroisse de St. Roch.

Ceux qui l'ont connu, alors, dans le cours de ses études collégiales qu'il compléta rapidement et d'une manière brillante, purent augurer de l'avenir qui lui était réservé dans l'état où il serait appelé.

Ses facultés étaient bien équilibrées. Il possédait ces deux choses qui, réunies à égale mesure, mettent le génie en échec, — la volonté de faire et le pouvoir d'exécuter. — Son jugement sain, en concevant un projet, en saisissait, de suite, les détails. Ses calculs du possible étaient exacts.

Aussi, n'est-il pas surprenant qu'il ait réussi plus tard à exécuter des projets qui, par leur grandeur, les difficultés qui s'y rattachaient et le peu de ressources apparentes à sa disposition, semblaient impossibles et effrayaient les esprits ordinaires et timides.

Il comptait beaucoup sur les citoyens, que son esprit de charité enthousiasmait et entraînait ; il eut l'art, toujours, d'associer à l'exécution de ses projets publics,

des amis qui, dans l'occasion, ne comptaient plus et donnaient aveuglément. Il les avait rendus, comme lui-même, frénétiques de charité et de vrai patriotisme. Mais il comptait surtout sur lui-même et il était sûr de réussir.

\* \* \*

Il conserva toujours un affectueux souvenir de Nicolet, de ses compagnons d'études, de ses professeurs. C'est toujours ainsi avec les hommes purs et sans mauvaise ambition. Les années de l'enfance et de la première jeunesse, sont les années riches, véritable trésor d'où l'homme qui subit les combats de la vie, tire, sans l'épuiser, les sentiments naïfs qui le rajeunissent, les heures les plus insoucieuses et les plus gaies, les jours de transformation rapide et sans secousse. On se remet toutes choses. L'esprit de l'enfant ici, dans cette salle d'études un peu sombre, a reçu peu à peu, graduellement, d'abord une lueur blanchâtre, puis la lumière qui l'a éclairé et lui a donné le sens plus approfondi de la vie ; son intelligence, fermée par l'horizon prochain, a brisé son limbe et a couru le monde à la suite et sous l'œil des différents génies, écrivains, orateurs,

fondateurs d'empires qui ont fait l'histoire et ont cherché à découvrir les lois de l'harmonie universelle.

Les années de collège sont une seconde gestation de nous-même ; d'enfant que nous y entrons, nous en sortons des hommes tout armés pour pénétrer dans la société, qui est une lice. Nous y entrons par différents chemins et à des titres divers. Heureux sont ceux-là qui comme le jeune Charest, y arrivent et y marchent, en portant dans les plis de leur manteau, pour tout glaive, des paroles de paix et des actes de charité !

Quelqu'un nous racontait avoir rencontré un jour le Révérend M. Charest, de retour d'une fête remarquable qui avait rassemblé au collège de Nicolet en 1866, tous les anciens élèves qui y avaient suivi leur cours d'études depuis soixante ans, date de la fondation de ce collège. Cela fut splendide, paraît-il, émouvant à l'extrême. Parmi tous ces hommes remarquables ainsi réunis, qui traversaient la vie dans des positions plus ou moins élevées, il y en avait de jeunes encore, à l'œil vif ; il y en avait aussi des vieux aux mèches blanches, ou au crâne dénudé ; les uns avaient le pied ferme, la parole haute, tandis que d'au-



tres penchaient évidemment du côté où il nous faut tous tomber, un jour ou l'autre. La réunion était affectueuse et paisible, mais quand, au milieu du calme, une voix mâle et sympathique d'orateur s'éleva pour redire les jours passés, ressusciter les jeunes souvenirs, chanter la paix et le calme qui règnent dans ces vieux murs de Nicolet, rappeler la bruyante allégresse d'autrefois, tous ces hommes gais ou graves, droits ou courbés se redressèrent, se revirent jeunes et semblèrent retremper dans ces chaudes effluves qui venaient du passé, leur cœur fatigué, leur âme plus ou moins endolorie.

Tous ces hommes, à la voix du souvenir, pleurèrent de vraies larmes de joie, les meilleures et les plus consolantes.....

Le Révérend M. Charest ajoutait :

“ Cette réunion d'amis et de vieux compagnons fut une idée charmante et a été l'un des moments les plus heureux de ma vie ! Quel calme on ressent dans ces vieux murs, et que les cieux y sont grands et cléments ! ”

Ses études collégiales terminées, M. Charest fut tonsuré et fit son cours de théologie au grand séminaire de Nicolet, à l'exception des trois derniers mois qu'il passa au séminaire de Québec.

Il fut ordonné Prêtre, le 11 Décembre 1836 et nommé immédiatement vicaire à la cure de St. Roch de Québec où il entra en fonctions le 13 du même mois, deux jours après son ordination.

Sa destinée s'accomplissait dans le sens de ses désirs.

Nous le suivrons rapidement dans les rapports qu'il a eus avec la paroisse de St. Roch, — rapports qui composent la seconde partie de son existence et la terminent.

• • •

Pendant deux ans et demie, le Rév. M. Charest remplit les fonctions de vicaire de cette cure dont feu le Rév. M. Têtu était alors le titulaire.

Ce fut une époque bien sombre pour les Canadiens et dont il convient de dire un mot, parce qu'elle se rapporte sous un de ses aspects à cette période de la vie du Rév. M. Charest, d'une manière particulière.

Il apprit à connaître les mœurs et à apprécier le caractère de la population avec laquelle il devait vivre intimement, au milieu de laquelle il devait mourir dans les temps troublés de 1837 et 38.

L'esprit d'insurrection politique s'élevait. L'argument constitutionnel avait cédé à l'argumentation du plus fort,—la bataille,—qui décide à l'aveugle et frappe de même.

A Montréal et dans les campagnes environnantes, des esprits exaltés, échauffés au foyer des clubs révolutionnaires et des sociétés secrètes, avaient rompu l'agitation paisible qui circulait dans le corps national et produit une division funeste entre les Canadiens.

La justice, il est vrai, était lente à venir ; elle est souvent lente à se faire, mais Dieu la dispense sûrement, à l'heure méritée, sans holocauste et sans funeste immolation aux individus comme aux peuples patients et croyants.

Les exaltés de tout âge, vieux et jeunes, et, souvent, ces derniers ne sont pas les pires,—préfèrent l'émeute à la patience qui leur semble une trahison ; ils n'apprennent rien de la vie et croient toujours que le désordre armé est un moyen vainqueur. Sans souci des villages en flamme, éclairant d'une sinistre lueur les familles en fuite, sans pitié pour les victimes généreuses, la proie de l'exil et de l'échafaud, funèbre appendice au poteau des insurrections, ces exaltés ne

considèrent et ne prévoient rien ; ils excitent les imaginations et précipitent les catastrophes.

C'est l'éternelle histoire !

De Montréal, le torrent révolutionnaire avait vite trouvé sa pente vers Québec, c'est un torrent qui charrie violemment ses ondes et ses boues. A quel endroit pouvait-il plus rapidement arriver, sinon à St. Roch, une surface plane, dominée par un cap. Les volcans, d'ordinaires, flambent aux cimes des monts : St. Roch est un volcan dans la plaine.

La grande partie des citoyens de ce faubourg St. Roch, témoins depuis longtemps des débats parlementaires, avaient eu tout le temps de se passionner et de réclamer, assez régulièrement, l'égalité des droits politiques comme sujets de l'empire.

Une parole pouvait changer cette passion généreuse en fureur chez cette population au cœur chaud, pétrie de générosité et de vaillance.

Cette parole qui était une torche enflammée fut prononcée et l'organisation révolutionnaire commença par les sociétés secrètes et les complots. L'air était plein de menaces et de mystères.



Le clergé s'émut de ces complots et de ces sociétés secrètes, rentes ouvertes aux espions qui chargeaient leurs listes du nom de ces pâles conjurés, et dévoilaient à l'autorité dans la nuit les conspirations du soir.

Obéissant aux ordres de l'autorité épiscopale, les prêtres du presbytère de St. Roch commencèrent la prédication contre ces préparatifs de l'émeute et cherchèrent loyalement à paralyser le mouvement qu'ils croyaient fort regrettable, mais qui manquait d'un chef et d'argent, choses qui ne s'improvisent pas et sans lesquelles les ban les sont frappées d'impuissance.

Le clergé faisait son devoir. Le prêtre n'a pas de complicité à donner à l'émeute, il a une passion, celle de la paix, un devoir, celui de l'obéissance.

Des citoyens, exaltés par les orateurs de sociétés secrètes, proférèrent des menaces contre les curés et vicaires de St. Roch. Les choses en vinrent à ce point que des citoyens zélés durent s'organiser pour repousser toutes tentatives d'agression contre leurs pasteurs.

C'est au milieu de ces événements et

des rancunes violentes auxquelles ces représentants de l'ordre avaient été exposés, que s'écoulèrent les années de vicariat du Rév. M. Charest.

Le Rév. M. Têtu dont la santé était affaiblie et dont l'esprit avait eu peine à supporter cette effervescence de l'opinion, offrit alors sa démission qui fut acceptée.

Le Rév. M. Charest, appelé à le remplacer, devint ainsi curé de St. Roch, en 1830.

Un ami auquel il fit de suite part de son acceptation, ne put s'empêcher de lui dire :

“ Après cette expérience que vous avez acquise du caractère de la population, ne craignez vous pas d'avoir à vous repentir du terrible fardeau dont vous chargez vos épaules. Personnellement, j'en suis heureux, mais mes sympathies me portent avant tout à penser à votre bien être et à votre repos. ”

Le Rév. M. Charest lui répondit, en souriant :

“ Je vous remercie de votre amitié, mais je vais bien vous étonner ; si mon Evêque ne m'avait pas spontanément prié d'accepter cette cure, je l'aurais supplié de me l'accorder. Je vais vous paraître

étrange, peut-être, mais j'aime ces vaillants ouvriers de St. Roch, dont la tête est si près du bonnet ; j'aime les gens passionnés, pour tout dire, comme ils le sont en partie, mais je mêlerai à leur passion un peu de ma patience qui, malheureusement n'est pas bien considérable, et cette chimie produira un composé qui fera merveille. La passion ne va pas sans le cœur, c'est-à-dire la générosité et le dévouement, et c'est ce qu'il faut à mes projets dont je vous entretien *trai* quelque jour. ”

“ Dieu le veuille, fit l'ami ! ”

Dieu l'a voulu !

. . .

L'homme devenu Prêtre monte, de suite, à la puissance. C'est une tradition qui dure depuis dix-huit siècles. Il passe au milieu de nous, comme une lumière douce qui n'aveugle pas, qui éclaire et console. On croit voir descendre sur son front, en tous lieux qu'il aille, l'ombre du sanctuaire. On sent qu'il est chargé de la vérité morale, de la justice et surtout de la charité, et que ces choses saintes dont il est le dépositaire et l'interprète ont passé par le Calvaire qui leur a im-

primé sa marque, une croix. C'est l'oint du Seigneur. Il est l'homme de toutes les heures et surtout des trois grandes époques de la vie humaine. Il baptise l'enfant au nom du Maître ; adulte, il le bénit dans le mariage ; vieillard, il l'absout au seuil de la tombe. Il n'a pas de patrie, il n'a pas de demeure ; il ne fonde pas de maison ni de famille, il est isolé et solitaire au milieu des multitudes. Sa patrie est le ciel, sa famille est l'humanité. Il est ici aujourd'hui, il sera là-bas demain, il va partout jetant dans les âmes, comme le semeur dans les champs, les grandes vérités morales, le grain de l'immortalité. Il s'échappe de tout son être, comme des prairies en juillet, une essence parfumée et douce, qui est la paix, le grand bien vers lequel toute âme se tourne et aspire à monter.

..\*

En vérité, cette puissance du prêtre est une force qui peut servir et sert aussi dans les choses sociales, selon le caractère de celui qui en est revêtu et qui diffère souvent.

Il est dans le clergé, des prêtres, qui fidèles à leur nature, passent leur vie



dans l'accomplissement régulier de leur mission, ce qui est déjà un travail inouï, pour ne pas dire un supplice. Ils s'en vont vers Dieu, comme des êtres mystiques, marchant, les pieds à la terre, l'âme au ciel, dans une extatique contemplation des choses infinies. Ils trouvent leur force dans la prière. Ils s'absorbent en Dieu.

D'autres, taillés dans un moule plus large, cœurs d'athlète, pleins des grandes passions de la terre, du combat et du triomphe, le tout ennobli et purifié par une piété souveraine, deviennent les tribuns fulgurants des grandes causes, les lutteurs persévérants et indomptables de la tempérance, de l'éducation, de la colonisation, du progrès dans sa voie saine et sanctionnée par la morale.

Le Révd. M. Mailloux qui fut autrefois curé de St. Roch, le prédicateur de la tempérance fut l'un de ces derniers. Sa Grâce l'Archevêque de Québec, l'un des fondateurs de l'Université-Laval, l'institution souveraine, en est aussi. Mgr Racine, de Sherbrooke, est un autre apôtre de ce groupe militant. M. le curé Labelle forme aussi partie de cette catégorie, car ne se contentant pas d'être un

des plus profonds théologiens de ce pays, un admirable prêtre, il sait donner une large part de son temps et de son cœur à la construction des chemins de fer, l'une des applications les plus chrétiennes de la science, qui, elle-même, est une des grandes servantes de la vérité.

M. le curé Tremblay, de Beauport, est un autre de ces prêtres, qui a cru nécessaire de dépenser le surplus de sa mâle énergie, de sa grande intelligence au bien être de la patrie commune, en favorisant la colonisation, par des travaux surhumains.

Dans cette liste courte et imparfaite des prêtres que notre pays vénère pour leurs œuvres, le nom du Révérend curé Charest est inscrit d'une manière brillante.

Tous ces prêtres admirables de foi et de dévouement, furent des hommes d'action ; ils furent des créateurs et des fondateurs.

Certes en remontant dans l'histoire, nous trouvons des hommes bien doués et bien méritants qui, par leur énergie et leurs talents, ont contribué à établir des lois d'égalité et de justice dans le gouvernement de ce pays, mais ces hommes ont obtenu plus ou moins, la récompense

de leurs œuvres dans les biens et les jouissances de ce monde.

Le prêtre, lui, n'a de rémunération pour ses œuvres que dans le sentiment du devoir accompli et fait remonter le mérite de ses sacrifices à Dieu, qui est le maître de sa destinée.

. . .

En prenant possession de la cure de St. Roch, M. Charest connaissait le caractère du peuple, et avait pu apprécier ce qui lui manquait. Il avait compris l'œuvre qu'il lui fallait fonder pour développer sa moralité et assurer son progrès.

La paroisse de St. Roch de 1839 n'était pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Il reste encore, en grand nombre, des hommes vivants à cette heure qui ont gardé le souvenir de cette époque, de ses mœurs, de ses coutumes et des limites étroites de ce faubourg.

St. Roch comptait alors à peine 9,000 personnes groupées dans sa partie Est et Sud. Tout ce terrain qu'on appelle la Vacherie, ancienne terre des Jésuites, à partir de la rue de la Couronne et allant vers l'Ouest, était habité par un petit nombre de familles d'ouvriers seulement.

L'herbe croissait partout en cette endroit et la grenouille y tenait concert la nuit. St. Sauveur n'était qu'un vaste champ où le chasseur allait tirer la bécassine et se désaltérait au retour à deux hôtels isolés, que l'on appelait la Maison Bleue et la Maison Rouge, enfouis aujourd'hui au milieu de centaines de résidences. Mais la construction de navires progressant et prenant de plus vastes proportions dans St. Roch, commençait à manquer des bras nécessaires et offrait, en conséquence, un champ de travail, dont les fils de cultivateurs et les cultivateurs eux-mêmes, des environs de Québec voulurent profiter en venant résider dans cette paroisse et en augmenter rapidement la population.

Cette population, composée alors en grande partie d'ouvriers travaillant en plein air, dans les chantiers de construction, soumis à un travail considérable, gagnant de bons prix généralement, était rude, ignorante et généreuse. Son intelligence presque inoccupée laissait un libre champ à sa violence et aux désordres qui en sont les conséquences. Elle mettait son orgueil dans sa force physique et son courage.



Les écoles pour les enfants étaient rares et insuffisantes sous plusieurs rapports. On en comptait deux pour les garçons et une ou deux pour les filles. Le nombre d'écoliers des deux sexes ne devait pas, autant que notre mémoire nous est fidèle, dépasser trois cents, dont la plupart, sous le rapport de l'éducation, sortaient de l'école comme ils y étaient entrés, sans aucune notion élémentaire. Le programme d'étude était bien pâle, à peu près nul, et la discipline consistait pour les élèves à torturer l'esprit de l'instituteur et à s'en rendre maître.

Ces enfants se préparaient ainsi à entrer dans la vie, en conservant leur ignorance primitive et en développant les mauvaises passions de leur nature.

Parmi ces enfants il s'en trouvait quelques-uns, mieux doués qui pouvaient, grâce à l'aisance de leur famille, continuer leurs études au Séminaire de Québec, mais cette maison de haute éducation ne pouvait en rien convenir à la position et au besoin de la généralité des enfants pauvres de St. Roch. En présence de cet état de choses, le devoir du Révérend M. Charest était tout tracé et son plan tout fait.

Fonder des maisons d'éducation pour les filles et les garçons dont l'enseignement serait approprié à l'état du peuple, à ses ressources comme à son avenir. Soulever un coin du voile qui couvrait les jeunes intelligences, y faire pénétrer la lumière nécessaire pour donner à l'enfant des moyens nouveaux d'existence et le mettre sur un pied d'égalité avec les autres enfants des races différentes, avec lesquels il devait être mêlé plus tard, dans la vie et les affaires. C'était un projet digne de charité et de son dévouement pour la population de St. Roch, qu'il mit de suite à exécution en faisant appel au patriotisme et à la générosité du peuple.

. . .

Cet appel fut entendu.

Depuis trois ou quatre ans qu'il était curé de St. Roch, le peuple s'était pris à l'aimer comme ce peuple peut aimer et haïr, avec violence. Il avait vu ce pasteur humble et bon, toujours occupé, habile administrateur, attentif, d'une piété si naturelle et si simple; il l'avait vu, surtout d'une charité si grande, de tous les jours, de toutes les heures, une

charité de St. Vincent de Paul, donnant son argent et, à défaut d'argent, le premier objet à sa portée, son manteau, ses bottes, son chapeau le plus neuf; vidant sa commode, ne gardant pour lui que des hardes usées qu'il aurait eu honte d'offrir à un indigent, et avec cela ne donnant jamais à un homme pauvre en la présence d'une autre personne, le rudoyant même au contraire en le reconduisant, mais arrivé à la porte, lui mettant sans compter, une aumône dans la main, une aumône princière, celle-là, afin d'atténuer la rudesse du refus momentané. Il cachait sa charité, comme l'avare, son or.

Bref, ce peuple qui se prend à toutes les grandes vertus, avait trouvé un curé selon son cœur et répondit à son appel de construire un vaste couvent pour les filles.



Le couvent de la Congrégation fut bâti en 1843; ce fut la première maison d'éducation marquée sur son programme de bâtisses. Il contribua largement de son argent à cette construction et il obtint de la maison mère de Montréal,

des institutrices nécessaires au service de cette école.

Dans les premières années, ce couvent compta environ 350 élèves ; il en compte mille aujourd'hui

L'éducation qu'on y donne est admirablement calculée pour former le caractère, développer les talents et donner à la société, des femmes simples, vertueuses et instruites.

Ce couvent était son asile de prédilection, l'objet de sa sollicitude, le refuge où son esprit trouvait le calme et le repos. Sa charité y rencontrait un vaste champ aussi. Le nombre d'élèves pensionnaires et autres dont il a payé les frais d'éducation, dans ce couvent, dépasse l'imagination, mais fidèle à ses habitudes de charité, il cherchait à jeter un voile impénétrable sur ses dons. Les seules religieuses supérieures de cette institution ont dû en savoir quelque chose, mais ses livres de comptes qui nous indiquent ses économies nous dévoilent encore mieux la grandeur de sa charité.

Il s'était constitué le chapelain de ce couvent dans lequel il avait fait élever une fraîche chapelle. Il n'a cessé, depuis ce temps jusqu'à l'époque où la maladie l'en a rendu incapable, de s'y rendre pour



dire la messe basse à laquelle assistait la communauté.

• •

Cette construction du couvent avait épuisé ses ressources, et ne voulant pas abuser de la générosité des fidèles qui l'avaient aidé, il avait remis à une année subséquente, mais prochaine, la construction d'une vaste maison d'école pour les garçons. Il tenait fortement et avant tout, à prendre en ses mains et sous son regard de père, l'avenir de la génération nouvelle, à l'initier à la vie de l'intelligence, à la foi, et à la préparer par un enseignement sain et sérieux, à tenir une position respectée dans l'avenir.

L'année 1845 était commencée. Un désastre allait, comme la foudre, frapper cette population d'ouvriers et d'industriels de toutes sortes et suspendre, pour un temps, les projets du Révérend M. Charest. Le 28 mai, au soir, les deux tiers des maisons de cette paroisse étaient réduites en cendres. Commencé à midi et terminé à 6½ heures p. m., l'incendie avait ainsi, dans une durée de 6 heures consumé des propriétés de la valeur de centaines de mille piastres, l'é-

paigne du riche et du pauvre, acquis par de longues et pénibles années de travail. L'Eglise de St. Roch fut détruite, mais le bon Curé dut prier Dieu avec tant de ferveur que le couvent, sa maison de prédilection, quoique entouré d'un cercle de flammes, menacé de tous côtés de maisons embrasées, resta debout et intact. Pendant plusieurs dimanches subséquents, il servit d'Eglise aux fidèles.

C'était une catastrophe imprévue, un jour de ruine à abattre les cœurs les mieux préparés.

Un curé en ces temps de larmes, souffre des peines de chacun ; la douleur du troupeau tombe sur son cœur, car chacun est son enfant. Les fidèles sont sa famille, il n'en a pas d'autre.

Mais le curé de St. Roch avait le cœur haut et ferme ; il n'était pas prêtre pour pleurer sur la ruine des biens de ce monde, il était l'homme de l'action énergique et rapide, il avait dans son cœur sincère la résignation de Job aux volontés du Seigneur, mais il avait aussi et pardessus tout, l'espoir dans le Dieu qui relève, édifie et console.

Dans une assemblée des citoyens de St. Roch qui eut lieu quelques jours après cet incendie, le curé Charest termina une

allocution par ces paroles caractéristiques :

.....“ Je plains vos souffrances qui sont grandes, mais c'est Dieu qui l'a voulu, sans doute, pour nous faire meilleurs, nous purifier et nous rendre prudents. Que sa volonté soit faite.

“ Mais, mes amis, si la résignation est nécessaire, le courage ne l'est pas moins et de ses deux qualités, je vous l'avouerai, je préfère la vaillance. Cet incendie, dans mon opinion, est un mal pour un bien. Vous avez les sympathies du monde dans votre infortune ; vous allez être secourus abondamment. Le travail aussi va devenir plus actif et mieux rétribué. Vos maisons, construites en bois, sont consumées, vous allez bâtir des maisons en pierre et en briques. Vous y gagnerez en sécurité, en confort, en valeur. Je vous ai toujours considérés comme des hommes d'un courage à toute épreuve, pieux et braves. Restez énergiques et laborieux, et vous êtes assurés de vaincre la mauvaise fortune. Pour moi, je vais commencer à bâtir mon église, qui est aussi la vôtre, et je profiterai de la circonstance de cet incendie pour l'agrandir ; sans lui, je n'en aurais peut-être pas eu la pensée, encore moins l'occasion. Je l'en remercie, sans compter

que je vais faire construire un presbytère logeable, cette fois. J'aime à bâtir.....”

L'énergie revint aux citoyens en présence du courage et de la gaieté apparente du Rév. Curé. Peu à peu les maisons furent construites. L'église et le presbytère coûtèrent des sommes considérables, prises en grande partie sur ses revenus, mais il avait eu le temps aussi de se faire des amis fidèles et riches, gens de sûrs conseils aussi dans ses plans et ses travaux, qui l'admiraient et l'aidaient de même,—générosité dont il usait avec délicatesse, sans trop se gêner, toutefois, lorsqu'il s'agissait d'améliorer son église, de développer l'éducation et de soulager l'infortune.

. . .

Notre tâche se borne, maintenant, en partie, à dire la date des diverses fondations et constructions d'Eglise, de couvents et d'Ecoles faites par le Rév. Curé Charest dans les paroisses de St. Roch et St. Sauveur.

De l'année 1846 à 1854, les progrès de St. Roch furent énormes dans la partie de cette paroisse, située dans les limites de la cité ; on n'y voyait plus de champs

couverts d'herbes hautes, mais de propres et confortables demeures. Beaucoup de personnes s'y trouvant même à l'étrémité avaient profité de la vente de lots de terrain à bâtir par l'Hôpital-Général et feu M. Boisseau, pour s'établir d'une manière permanente dans la Banlieue où se trouve St. Sauveur. Ce groupe de citoyens peu à peu se grossit et forma bientôt une population assez considérable pour attirer l'attention toujours éveillée du Curé sur les besoins de cette partie de son troupeau.

L'éloignement où les citoyens de St. Sauveur se trouvaient des lieux de l'Eglise et de l'école, constituait un mal auquel il était nécessaire de remédier.

Le Curé résolut, en conséquence, de faire construire en cet endroit sur un emplacement immense dû à la générosité du propriétaire, M. Boisseau, une Eglise, à laquelle il donna de vastes proportions, en vue de l'augmentation de la population que tout lui faisait supposer. Quoiqu'une annexe de la cure de St. Roch, et construite aux frais de la Fabrique de cette Paroisse, cet édifice lui coûta personnellement une grosse somme d'argent.

L'Eglise, inachevée encore dans son

intérieur, fut livrée au culte, en 1853 et placée sous la direction religieuse des Révérends Pères Oblats, de cet ordre de missionnaires dont le zèle brûlant ne connaît pas d'obstacle à porter et à répandre la parole de Dieu. Devenus plus tard les propriétaires au nom de leur ordre, de cette église rebâtie par eux, ils représentent au sein de cette grande paroisse de St. Sauveur, fermes, comme le rocher de Pierre, la foi, l'ordre, la charité et le progrès de bonne source.

En 1861, les temps étaient prospères et l'obole qu'il put réserver sur l'aumône lui permit de réaliser, enfin, un projet qui tenait à son cœur par des racines profondes.

Les écoles de garçons qui existaient alors dans St. Roch, malgré l'habileté et le zèle de quelques Instituteurs, entre autres, M. Dion, décédé depuis ce temps et M. Juneau dont le mérite et les études spéciales ont, depuis, attiré l'attention du gouvernement, qui l'a nommé pour remplacer feu le regretté Docteur Bardy, comme inspecteur d'Ecoles, position qu'il remplit avec une rare cons-

science, les écoles de garçons, disons-nous, ne suffisaient pas au nombre d'enfants qui désiraient recevoir une éducation élémentaire.

Une école, dirigée par des Frères de la Doctrine Chrétienne, avait été établie au Faubourg St. Jean, au Glacis, sous la direction du frère Zozime, mandé exprès de France pour l'organiser. Mgr l'Archevêque Baillargeon, ce prélat au grand cœur, au sens droit, avait eu, le premier, l'idée de leur introduction à Québec.

Ces écoles sont admirables de méthode et de discipline. Elles couvrent le monde aujourd'hui, et partout où elles existent, elles développent et font mûrir de beaux fruits. Comme la terre, l'intelligence de l'enfant est un champ généreux dont la culture exige de saines et savantes préparations, une science faite d'études profondes et de conscience ferme et paternelle.

En France même, malgré la lutte ardente qui se fait aujourd'hui en faveur de l'éducation laïque contre l'immixtion du clergé dans l'enseignement, les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne sont encombrées d'élèves, tandis que les écoles laïques ressemblent à des déserts. Les hommes les plus hostiles au carac-

tère mi-religieux des Frères, s'empressent d'y envoyer leurs enfants; ils sont convaincus qu'ils en sortiront, l'intelligence plus développée, l'âme plus nette et plus pure.

Il n'y a pas longtemps encore, les Canadiens Français de Québec pensaient qu'il était impossible à leurs enfants d'apprendre la langue anglaise et les formules commerciales ailleurs que dans des écoles tenues par des instituteurs anglais.

L'établissement de l'Académie Commerciale, tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne, a changé la face des choses. L'éducation que les enfants y reçoivent ne souffre pas de comparaison avec les anciennes écoles anglaises, tant sous le rapport théorique que pratique. Un élève de talent qui y étudie avec conscience, peut aspirer à remplir toutes les belles carrières que notre pays offre à l'ambition d'un homme de bonne volonté. Les faits abondent dès aujourd'hui pour le prouver.

Le Rév. curé Charest, convaincu par ses observations personnelles des conséquences précieuses de l'enseignement par les Frères, s'adressa au frère Zozime pour en obtenir des instituteurs à St. Roch, ce à quoi ce dernier accéda volon-



tiers. Le Révd. Curé se mit à l'œuvre pour faire construire une maison d'école de proportions suffisantes pour la population. La maison actuellement occupée par les Frères, à St. Roch, fut construite en 1851. Mgr. Signai en avait donné le terrain, et le Rév. curé fit construire l'édifice à ses frais. Il en a été jusqu'à sa mort, l'appui, le soutien, l'âme.

Aujourd'hui cette Ecole est sous la direction du Frère Cyrille qui fut l'ami intime du Rév. Curé. Ce titre d'ami du grand pasteur qui repose aujourd'hui dans l'éternité constate, mieux que tous les éloges, la haute valeur du caractère du Frère Cyrille, dont l'habileté dans la direction de cette Ecole et la tendresse paternelle pour les enfants confiés à sa garde, enchantaient le bon curé.

Il n'est pas étonnant après cela de constater les succès de cette école placée sous une telle direction. Dans les premières années de sa fondation on comptait à peu près 350 élèves, dont une importante partie n'assistait à l'école que pour se préparer au premier grand acte du chrétien, la communion, et en sortaient aussitôt après.

Aujourd'hui on y compte 800 élèves qui suivent régulièrement les études éle-

mentaires et un grand nombre d'entre eux les classes supérieures. Le Frère Cyrille fut l'un des amis préférés qui assistèrent le plus assiduellement auprès du lit du Revd. Curé mourant et le consolèrent dans son passage de ce monde à un autre. Il fut digne par ses vertus simples et son dévouement inaltérable de donner le dernier pressement de main à cet humble et grand prêtre dont il connut intimement les miracles de charité.

..

Dans les années suivantes de 1851 à 1859 il résolut d'étendre à St. Sauveur les réformes dans l'enseignement, opérées à St. Roch. Les religieuses de la Congrégation avaient déjà depuis longtemps ouvert à son instigation une maison d'école en cet endroit, maison trop étroite pour le nombre des enfants.

Il suggéra au Revd. Père Durocher, supérieur des Oblats de St. Sauveur, qui vient de mourir—et dont nous dirons, l'un de ces jours, la vie de vertus et de bienfaits, si accidentée—l'idée d'entreprendre la construction d'un couvent de religieuses de la Congrégation et d'une mai-

son d'école sous la direction des Frères. Avec leur zèle ordinaire les Revds Pères Oblats firent appel à la générosité des citoyens de St. Sauveur ; les institutions furent fondées. Deux vastes édifices s'élevèrent, comme deux monuments, au sein de cette paroisse. Il n'est pas besoin d'ajouter que le Rév. Curé de St. Roch contribua largement par lui-même au succès de ces entreprises.

•••

C'est vers cette époque aussi qu'il fit construire dans St. Roch, l'Eglise de la Congrégation au moyen des dons des fidèles et par ses propres ressources, sans toucher à d'autres revenus. Pour montrer jusqu'à quel degré il avait élevé par son exemple la piété et la charité dans les âmes, nous dirons qu'un citoyen de St. Roch dont nous taisons le nom pour ne pas blesser sa modestie fit don pour la construction de cette dernière Eglise d'une somme de plus de \$5,000.

•••

Dans la nuit du 14 octobre 1865, un terrible incendie qui avait pris son ori-

gine près de la rue de la Couronne consuma une grande partie de St. Roch et de St. Sauveur. L'Eglise, la maison des Frères et le couvent de ce dernier endroit furent détruits. L'Eglise et le Couvent de St. Roch ne furent préservés de la ruine que par le travail et l'énergie de la population. Les bâtiments et hangards avoisinant l'église, furent consumés.

Le Révd. Curé, vers lequel se tournaient tous les regards et les infortunes privées et publiques, accueillit ce désastre nouveau d'un œil serein, mais, en secret d'un cœur désolé de la ruine de ses enfants.

La partie de St. Roch et de St. Sauveur incendiée, était couverte d'édifices en bois. Il fallait autant que possible rebâtir en pierre ou en briques. C'était difficile, cette fois. La population ne pouvait pas compter, comme autrefois, sur des emprunts publics pour rebâtir les maisons, et à peine sur des secours privés.

Puis comme les oiseaux qui arrivent les uns après les autres sur la grève, un malheur souvent ne vient pas seul, un autre lui succède.

La construction des navires commençait à décliner. Les navires en fer obtenaient toutes les demandes sur le marché

anglais. Les ouvriers chargés de familles manquaient d'ouvrage. Un grand nombre d'entre eux depuis 1867 à 1872 émigrèrent aux Etats-Unis, alors en fièvre de chemins de fer, d'industries hazardées de productions sans limites, des gages élevés, fièvre qui a produit l'effrayante léthargie de ces années dernières et qui dure encore et nous ramène quelques uns de nos chers exilés volontaires.

Le ciel était sombre. Dans les rangs des citoyens, au foyer de plus d'une famille, il y avait beaucoup de places vides.

. . .

L'Eglise de St. Sauveur devait être bâtie avant tout. Cette Eglise était devenue si importante par le nombre des fidèles, que le temps était arrivé pour elle de se suffire à elle-même. Les Révérends Pères Oblats demandèrent et obtinrent des lettres pour constituer St. Sauveur en paroisse séparée.

L'enfant avait grandi sous l'aile du Pasteur. Il était devenu raisonnable et fort; il voulait vivre de sa vie propre et se séparait. C'est là la destinée des familles,—destinée qui torture le cœur des pères et qui, dans cette circonstance, fit

une profonde blessure à l'âme du curé, qui avait assisté cet enfant à ses premiers pas dans la vie avec un amour inquiet et puissant.

Le rév. curé Charest dont le champ de travail se trouvait ainsi borné à sa paroisse de St. Roch, continua avec une énergie nouvelle à développer et à fortifier les institutions qu'il avait fondées, ne sortant de l'administration de l'Église que pour se rendre à l'école et au couvent,—et en surveiller les progrès.

Ce fut sa grande consolation.

. . .

On a dit de lui qu'il n'avait jamais refusé l'aumône à un pauvre.

Nous ajouterons qu'il n'attendait pas le pauvre à son presbytère, ou dans la sacristie, mais qu'il le cherchait en tous lieux pour le consoler. Les anecdotes abondent sur ses actes de charité, sur sa prodigalité pour les pauvres, qui faisait dire à quelqu'un de son entourage : " En tout autre lieu qu'ici, et sous un vêtement laïque, la conduite de M. le Curé le ferait frapper d'interdiction ! "

En comparant le peu de biens qu'il a laissés avec les revenus considérables

qu'il a retiré de sa cure durant 30 ans, le calcul approximatif de la valeur de ses dons pour la construction d'Eglise, de couvents et de maisons d'école, ainsi que pour les pauvres, présenterait au moins, une somme de \$100,000, (cent mille piastres.)

Et lorsque quelque personne lui représentait qu'à ce jeu il se ruinait, qu'il pourrait devenir malade et manquer de soin, il riait bien fort et répondait :

“ Quand je serai devenu impotent et qu'on me mettra à la porte de mon presbytère, j'ai une demeure toute prête pour me recevoir, j'ai le cœur de mon peuple ; j'y ferai mon lit de malade et j'y mourrai, au battement de son amour pour moi, car il m'aime. Je l'aime bien aussi !, . . . .”

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il est mort pauvre.



Mais les jours suprêmes et toujours prévus arrivaient. Son grand travail de quarante ans commençait à peser sur ses épaules qui ployaient, sans qu'il le dit et qu'il voulut le croire.

Dans Octobre, 1875, il tomba, à son poste, un jour. Rendu à sa chambre, il

sentit ses pieds et ses jambes, comme morts. Il ne pouvait en croire ses yeux. Allait-il succomber sitôt, quand il avait une cure immense à administrer, quand il avait encore dans la tête des projets à exécuter, des rêves de bien-être pour ses concitoyens. Il fit tant de ses pieds et de ses mains qu'il se releva et se remit au travail, guéri à ce qu'il croyait. Il se remit au travail, visitant les Frères, allant au couvent, jetant, comme un furieux, son argent parmi les pauvres et recommençant tous les jours son grand et sublime devoir jusqu'au mercredi des cendres suivant.

Au matin de ce jour il se sentit mal, mais il avait l'habitude de toujours chanter la messe des cendres, il ne cédait à personne de ses vicaires ce droit. Le jour des cendres était le jour de l'humilité, de la proclamation solennelle de notre impuissance, de notre infinie petitesse, une pincée de cendres. Qui mieux que lui, qui plus sincèrement que ce modeste et cet humble pouvait parler du néant de nos vanités ?

Il dut se satisfaire, mais au retour, du sanctuaire, il sentit une faiblesse léthargique aux extrémités, des douleurs



vives à l'épine dorsale, il se vit malade et le crut sérieusement.

Quelquefois, en marchant, une ombre rapide se projette sur notre figure, c'est l'aile d'un grand oiseau de proie qui passe au-dessus de nous.

C'est ainsi que, souvent, dans la vie, lorsqu'on se croit fort—sans la voir approcher—une ombre passe sur vous et vous ferme la lumière, c'est le grand aile de la mort.

Cette ombre couvrit un instant le Rév. curé. Son esprit en fut frappé, mais se tut. Il était de la race de ceux qui meurent debout et simplement. Qu'avait-il à craindre de la mort ? N'avait-il pas déjà vu la face du Seigneur dans la pleine lumière du sanctuaire. Ne lui avait-il pas parlé intérieurement ? L'avait-il jamais outragé en paroles, en œuvres ? Avait-il soustrait son épaule au fardeau du devoir, ses lèvres, du vase de fiel ?

Depuis ce Jour des Cendres dernier, il est descendu peu à peu dans la mort et il y a disparu tout entier, le 7 décembre, au soir.

Il a été enterré dans l'église de St. Roch, le 12 décembre, le même jour qu'il y était entré en 1836, comme vicaire.

Son corps repose en paix, sous les

dalles de cette église qu'il avait élevée, son souvenir n'en sera que plus vivant dans la mémoire des fidèles qui visitent les saints lieux.



Il nous reste un souhait à exprimer en terminant ces lignes écrites sous l'impression d'un sentiment de vénération pour le grand caractère de ce prêtre qui fut notre ami, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune.

Les peuples qui aiment leur patrie doivent entretenir dans leur âme le grand amour des choses qui l'élèvent et la fortifient. Il est de leur devoir d'honorer les hommes qui ont été, durant leur vie, la plus pure expression du dévouement et de la charité et qui ont rendu de grands services publics. Perpétuer et multiplier leur souvenir parmi les multitudes, c'est prouver qu'on apprécie leurs actes et qu'on est prêt à les imiter.

Les pays qui comprennent la force que donne au peuple l'exemple des grandes vertus ont adopté pour coutume d'élever sur les places publiques, et bien en vue, des monuments à la mémoire de ceux qui s'en sont rendus dignes. Les foules

passent devant la statue qui représentent les traits aimés d'un bienfaiteur; les souvenirs qu'elle évoque sont une leçon de tous les jours. Il est rare que le rayon qui brille sur ce monument ne communique pas un peu de sa chaleur au cœur qui passe.

La paroisse de St. Roch doit agir dans cet esprit.

S'il est un homme dont le souvenir soit digne d'être évoqué à chaque instant et puisse offrir de hauts exemples de vertus et de dévouement, c'est bien le souvenir de ce bienfaiteur qui, en développant l'éducation parmi nous, a compris que c'était la plus grande force de la nationalité Canadienne.

S'il est un homme digne d'une statue élevée à sa mémoire sur une place publique par ses concitoyens reconnaissants, c'est bien cet apôtre qui eut tous les patriotismes et toutes les charités.

Ce n'est pas d'une vaniteuse célébrité dont nous parlons de l'entourer. Qu'a-t-il besoin de nos auréoles autour de son front dans la grande lumière où il marche maintenant?

Sa statue ravivant le souvenir de ses vertus, servirait d'exemple. C'est le livre le plus instructif qu'un peuple puisse

lire que ces livres de bronze ou de pierre,  
ouverts à tous les yeux dans les jours de  
lumière ou de tempête.

P. G. HUOT.

# FUNÉRAILLES

DU

## RÉVÉREND M. CHAREST.



(Extrait du *Canadien* du 12 décembre.)

Ce matin, à la voix désolée des cloches sonnant le glas funèbre, une foule immense envahissait la vaste église St. Roch, pour témoigner, à cette heure suprême, de son attachement, de son respect et de son amour inaltérable pour celui qui, pendant quarante ans, mérita sa vénération comme prêtre, son estime, son admiration comme citoyen, et son affection la plus profonde comme pasteur des âmes.

En jetant un regard sur ce concours inouï de peuple, en écoutant les sanglots et les regrets des membres qui composent la grande paroisse de St. Roch, un spectateur indifférent aurait eu la preuve de cet attachement inébranlable que nos concitoyens de ce vaste faubourg avaient su conserver pour leur digne

curé, le Révérend M. Zéphirin Charrest.

En présence de ce cercueil fermé sur les restes mortels d'une personne aussi chère, à l'idée de voir disparaître dans quelques instants celui dont le nom sera prononcé dans l'avenir par des milliers de voix reconnaissantes, il est facile de comprendre l'amère douleur qui a saisi toutes les âmes et fait verser, comme disait Bossuet, des larmes et des prières sur le tombeau d'un soldat du sanctuaire, vieilli dans l'exercice des œuvres de la charité chrétienne.

Si, dans cette imposante assistance, on versait autant de pleurs que l'auguste défunt a fait de belles actions, si les sanglots pouvaient se multiplier en vertu du nombre de tous les bienfaits que sa main bénie ne cessa de déverser sur la paroisse confiée à ses soins par l'ordre de ses supérieurs ecclésiastiques, le concert de regrets, en cette circonstance, serait bien imposant.

Hier, pendant tout le jour et longtemps dans la nuit, d'infatigables ouvriers préparaient au temple qui a tant de fois retenti aux accents de sa voix sympathique, cette lugubre toilette des funérailles. Cette église,

que le bon curé Charest avait tant aimée, s'est parée d'un voile funèbre pour demeurer en harmonie avec les sentiments de douleur qui affligent la population d'une ville entière.

Ce n'est qu'à la clarté des lustres que le service funèbre sera chanté ; les fenêtres couvertes de draperies de deuil refusent au temple la lumière de ce triste jour. Les statues, les autels, les balustrades des longues galeries, ont disparu sous les ornements funéraires. Dans le chœur, au dessus du catafalque tout constellé de lumières, de longues banderoles blanches et noires descendent de la voûte et viennent se réunir au dessus des stalles des prêtres

Mais vainement les vastes nefs de l'église s'obscurcissent sous les décors d'une pompe funèbre, le deuil est encore plus grand dans tous les cœurs, et la voix imposante de l'orgue accompagnant le chant sublime de la Messe des Morts est seule la digne expression de l'universelle douleur.

Bien avant l'heure fixée pour les funérailles une foule immense avait envahi les abords de l'église et du presbytère. Le mauvais temps dont

nous sommes aujourd'hui gratifiés  
avait considérablement nui à la dé-  
monstration que l'on s'était proposé  
de faire.

On avait résolu, vû l'état de  
conservation parfaite dans lequel se  
trouvait le corps, de le transporter, ex-  
posé, à l'église. Mais la neige qui  
ne cessait de tomber, et le vent vio-  
lent ont empêché l'exécution de  
cette heureuse idée.

Portaient les coins du poêle : M.  
le Grand Vicaire Auclair, M. le  
Grand Vicaire Hamel, MM. les abbés  
Martineau, Hamelin, Beaubien et  
Beaudry.

MM. les Marguilliers de la Fabri-  
que de la Paroisse St. Roch s'étaient  
fait un honneur de porter le corps.  
La procession se mit en marche dans  
l'ordre suivant :

*Itinéraire.*—Rues St. Joseph, Ste. Anne, St  
François, La Couronne et de l'Église

---

—Un détachement de la Police Provinciale.

—Cinquante enfants, élèves des Frères de la  
Doctrino Chrétienne que le Curé de St.  
Roch protégeait.

—La Croix et les acolytes : M. l'abbé Cyrille  
Légaré, MM. les abbés Gautier et Mar-  
quis.



—Les enfants de chœur.

—Les Frères de la Doctrine Chrétienne.

#### LE CLERGÉ.

—Le Célébrant, M. Plamondon, avec diacre,  
M. Paradis, curé de St. Anselme.

#### LE CERCUEIL.

—Porteurs du Corps et porteurs du coin du  
Poêle.

—Les Elèves Externes du Séminaire de Qué-  
bec en costume.

#### LES PARENTS.

—Section de la Société St. Jean-Baptiste  
avec bannière en deuil.

—Section de l'Union St. Joseph, avec insi-  
gnes.

#### LES CITOYENS.

Quant l'immense cortège pénétra dans l'Eglise St. Roch, le temple était déjà envahi par une foule innombrable. Ce ne fut qu'avec une peine infinie qu'une partie seulement de la suite réussit à se placer. Nous pouvons, sans exagération, élever à 7,000 le chiffre des personnes présentes à l'Eglise, pendant les obsèques. On ne peut songer sans frémir à l'épouvantable catastrophe qui aurait eu lieu dans le cas d'une panique. Et nous savons hélas ! par expérience, que les moindres inci-

dents créent de ces terreurs d'autant plus dangereuses qu'elles échappent à tout moyen de contrôle. Auprès du cercueil quatre saules pleureurs laissaient retomber leurs branches languissantes sur le drap mortuaire. Mgr. Cazeau, plus de cinquante prêtres venus pour témoigner de leur vénération envers l'illustre défunt, et près de vingt Frères de la Doctrine-Chrétienne assistaient au chœur.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Plamondon, chapelain de la Desserte St. Jean-Baptiste.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Taschereau a officié pontificalement MM. les Abbés Hébert, curé de Kamouraska, Paradis, curé de St. Anselme et Laflamme, du Séminaire de Québec, remplissaient, le premier, les fonctions de prêtre-assistant, les deux derniers, celles de diacre et de sous-diacre. Une indisposition subite avait empêché M. l'abbé Cyrille Légaré de remplir les fonctions de sous-diacre.

Nous donnons ci-dessous le programme musical donné en cette occasion par la société Ste. Cécile et plusieurs membres de l'Union Musicale. M. Otten, organiste de l'Eglise St. Jean Baptiste, tenait l'orgue et M.

Nazaire Levasseur dirigeait les chœurs qui ont admirablement bien exécuté.

OUVERTURE

Marche Funèbre..... Orgue

MESSE DE REQUIEM

Harmonisée de Perreault.

*Requiem, Kyrie, Dies Irae, Sanctus,  
Agnus, Libera.*

ÉPITRE—*Lacrymosa Dies illa* de Mozart. Quatuor : MM. Dery, Bedard, Alfred et Louis Leclerc.

OFFERTOIRE — *Libera* par M. A. Dessane. Solo par M. E. Dery.

M. l'abbé Plémondon a prononcé l'Oraison Funèbre. L'orateur sacré est apparu dans la chaire vêtu du manteau romain.

Avec un aussi éloquent sujet on ne pouvait faillir à une tâche aussi importante. Le prédicateur fut pendant vingt ans de sa vie le compagnon et le témoin des labeurs de ce prêtre dévoué. Bien des larmes ont été versées au récit de cette existence si bien remplie, précieuse devant Dieu et dont le souvenir demeurera impérissable dans la mémoire des hommes.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a prononcé l'absoute.

Maintenant, la tombe s'est refermée sur le saint curé de St. Roch. Endormi dans son linceuil le fidèle serviteur attend la récompense promise à l'heure terrible où la trompette des anges annoncera l'aurore de ce jour sans déclin, lequel verra s'écrouler l'Empire du Temps et commencer le Règne de l'Eternelle Justice. Le silence absolu commence sur ce tombeau, mais l'oubli ne viendra pas peser sur lui. La souvenance de ses bienfaits, ses œuvres de charité proclameront dans l'avenir les vertus et les talents de ce prêtre dont le nom sera toujours conservé dans les cœurs ouverts aux beaux sentiments de la reconnaissance.

Le corps du vénérable curé Charest est placé dans une voûte, sous le chœur, près du mur, du côté de l'épître, à l'endroit où se trouvent les stalles des prêtres. Il repose auprès du cercueil de son ancien vicaire le regretté M. Catellier décédé en 1871.

Nous publions ci-dessus une biographie de M. l'abbé Charest. Les recherches qu'il a fallu faire pour

être en état d'offrir à nos lecteurs un travail aussi complet que nous pensions le désirer, ont amené dans la publication de ce travail d'inévitables retards. Aujourd'hui nous sommes heureux de présenter cette page d'histoire au public.

ERNEST MYRAND.

